COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

31 MARS 2025

N° 2025/03/06

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune s'est réuni à la Salle Médiévale sous la présidence de Madame Hélène DE SIMONE, Vice-Présidente, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Date de convocation : 18 mars 2025

Présents : Mme Hélène DE SIMONE - Mme Christiane CLUZEL – Mme Anabelle FOURNIER FAURE – M. Marc COMBETTE- Mme Janine JULIEN – M. André SALARDON – Mme Solange PEILLON – Mme Catherine PASQUIER-FOURNIER – M. Philippe ROCHE

Absents excusés : M. Eric LARDON – Mme Margot SOLVIGNON

Pouvoir : M. Eric LARDON donne pouvoir à Hélène DE SIMONE - Mme Margot SOLVIGNON donne pouvoir à Christiane CLUZEL

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

A l'unanimité des membres, le Conseil d'Administration approuve le budget primitif du C.C.A.S., présenté pour l'année 2025.

Les sections de fonctionnement et d'investissement du budget primitif du CCAS de l'exercice 2025 qui s'équilibrent en dépenses et en recettes :

- à la somme de **41 993,70 €,** en section de fonctionnement,
- à la somme de **10 716,60 €,** en section d'investissement

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

A SAINT MARCELLIN EN FOREZ, LE 3 AVRIL 2025

LA VICE-PRESIDENTE DU CCAS,
Hélène DE SIMONE

LE SECRETAIRE
Christiane CLUZEL

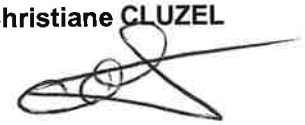

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-264210204-20250331-2025-03-06-001-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/04/2025
Publication : 22/04/2025